



## Le comité de parents (CP)...

### Pourquoi ?

- Pour influencer les décisions qui touchent tous les élèves;
- Pour connaître et faire connaître l'ensemble des services offerts;
- Pour faire entendre notre voix au plan national par l'entremise de la FCPQ;
- Pour promouvoir la place des parents en éducation.

### Qui sommes-nous ?

- Des parents représentant chaque école primaire et secondaire élus parmi les parents de chacun des conseils d'établissement lors de l'assemblée annuelle des parents en septembre de chaque année;
- Un parent membre du comité EHDAA (Élève Handicapé et en Difficultés d'Adaptation et d'Apprentissage. Détails ci-contre);
- Le comité de parents se réunit généralement une fois par mois;
- Il établit ses propres règles de régie interne et son calendrier de réunion en début d'année scolaire.
- Les parents membres du comité élisent, parmi eux, un président et trois commissaires représentant les parents: primaire, secondaire et un issu du comité EHDAA;
- Ces trois parents siègent au conseil des commissaires et au comité exécutif de la commission scolaire;
- Le comité de parents désigne les parents qui participent aux divers comités formés par la commission scolaire.

### Les parents membres du CP sont consultés sur plusieurs sujets, dont :

- La politique de maintien ou de fermeture d'une école et tout ce qui concerne les changements au statut d'une école.
- La politique relative aux contributions financières exigées des parents.
- Le plan stratégique de la commission scolaire.
- La répartition des services éducatifs entre les écoles.
- Le calendrier scolaire.
- Les critères d'inscription des élèves dans les écoles.
- Les objectifs et principes de répartition budgétaire entre les écoles.



## Le comité consultatif - EHDAA Parents - pour les élèves Handicapés et en Difficultés d'Adaptation et d'Apprentissage

### Pourquoi ?

- Pour donner son avis sur l'organisation des services aux élèves HDA.
- Pour être consulté sur les normes d'organisation des services éducatifs aux ÉHDAA.
- Pour donner son avis sur l'affectation des ressources financières allouées aux services aux ÉHDAA.
- Pour être consulté sur l'utilisation du budget pour les services aux ÉHDAA.

### Qui sommes-nous ?

- Des parents soucieux de la réussite de leur enfant Handicapé et en Difficultés d'Adaptation et d'Apprentissage.
  - Des parents qui ont besoin d'un coup de pouce pour traverser une épreuve liée au cheminement scolaire de leur enfant;
  - Des parents qui désirent en savoir plus sur les services adaptés et les ressources spécialisées disponibles et sur la "procédure administrative".
- Le travail de notre commission scolaire et de ses écoles est d'instruire, de socialiser, de qualifier nos jeunes, tout en les rendant aptes à réussir un parcours scolaire dans le respect et l'égalité des chances.
- Parmi ces jeunes, nous retrouvons nos élèves handicapés et en difficultés d'adaptation et d'apprentissage.

À l'endos:  
Calendrier et liens utiles.